



Paris, le 6 avril 2011

Les crédits de fonctionnement n'existent plus dans les services ?

Pas pour tous ... ni pour tout !

Au travers de leur déclaration préliminaire, les représentants FORCE OUVRIÈRE interpellent le Secrétaire général sur le décalage entre les moyens :

- réduits en deçà de la portion congrue dans la plupart des services,
- famélicieux lorsqu'il s'agit de confier des missions à des officines privées.

Les services peinent à rembourser des frais engagés par les agents (missions, déplacements), interdisent leur inscription à de nombreuses formations (même gratuites).

Il n'y a plus d'ordinateurs, plus de stylos, plus de post-it...

Pourtant le ministère fait des dépenses pour mettre en œuvre ses missions prioritaires :

Mettre en œuvre « Perspectives RH 2013 » et ... faire de la Com' !

Une simple recherche partielle sur le Bulletin officiel des marchés publics permet à tout un chacun de découvrir la réalité sans fards :

Intitulé du marché	Montants	Observations FO
Prestation d'accompagnement à la mise en place d'une démarche intégrée et pérenne de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au ministère – phase régionale.	501 505 € HT	Concrètement : 3 à 4 mois de prestation pour produire quelques Powerpoint, annoncer aux responsables de BOP les projets de l'administration pour déplacer plus de 10 000 agents. Soit 50 € HT par agent à déplacer, c'est mieux que 30 deniers !
Prise de notes et rédaction de compte-rendus des réunions organisées principalement par la sous-direction du développement des compétences et de la formation (SG/DRH/ SEC/ DCF) de la Direction des Ressources Humaines (DRH) du ministère.	Montant maxi annuel : 20 000 €	Concrètement, il s'agit de « se payer » une assistance privée, alors qu'on supprime partout des emplois de catégorie B et C ... Les cadres des services déconcentrés qui n'en peuvent plus de devoir faire des activités support en plus de leurs activités savent maintenant comment faire : s'adjoindre les services d'un secrétariat ... payé à la « minute » !
Conception, réalisation et mise en œuvre de systèmes d'information décisionnels des activités support du secrétariat général du ministère.	Le marché ne comporte ... ni montant minimum ... ni montant maximum !	En l'absence du cahier des charges, nous ne savons pas ce que cache cet appel d'offre. Ni comment on peut passer un marché sans mini/maxi, d'ailleurs ... Un indice : le bénéficiaire de ce marché s'appelle ... "UMANIS". Si ça doit finir comme REHUCIT... ...on peut déjà s'inquiéter !

Refonte du Portail et sites Internet du ministère.	286 627 € HT	De la com' Priorité n° 1 de ce ministère, bien sûr !
Développement d'un outil d'harmonisation des primes et indemnités des agents des corps techniques et administratifs de l'administration centrale du ministère.	Montant mini/maxi annuel entre : 96 845,00 € HT et 132 845,00 € HT + Tranche(s) conditionnelle(s) entre 4 000,00 € HT et 40 000,00 € HT	Dans de nombreux services, l'harmonisation des primes se fait avec des tableurs Open-office. Pourquoi, l'administration centrale a-t-elle besoin d'un outil spécifique ? 130 000 euros annuels ? ce n'est jamais qu'un peu moins que la prime annuelle d'une centaine d'adjoints administratifs !
Organisation d'évènements de communication à caractère international pour le compte du ministère.	<i>Montants</i> « indéfinis »	Encore de la com' ... mais à l'étranger. La vocation planétaire du MEDDTL ?
Réalisation de prestations de coaching professionnel au bénéfice des cadres du ministère.	<i>Montants</i> « indéfinis »	Pas moins d'une quinzaine d'entreprise se partagent cet accord cadre visant à aider à « la conduite du changement ». Il s'agit là d'avoir recours à des mercenaires du management qui ont déjà sévi dans de grandes entreprises publiques
Conception et réalisation de stands pour le compte du ministère	<i>Montants</i> « indéfinis »	Toujours de la com' !!! « In(dé)finiment » chère com'...
Opérations et outils de communication.	13 600 000 € HT	Encore de la communication. Chère ... on espère qu'elle est bonne.
Réalisation d'une enquête et d'une analyse sur les intentions de départ à la retraite des agents du ministère.	Pour l'année 1 : 31 900,00 € HT en cas de reconduction : 27 000,00 € HT en plus	Le ministère ne sait pas prévoir les départs à la retraite et prend donc un institut de sondage pour cela ! Si Mme Soleil était encore de ce monde, elle aurait eu toutes ses chances...

On comprend mieux que l'interpellation des représentants FORCE OUVRIÈRE lors du CTPM de jeudi dernier n'ait pas donné lieu à un débat de fond...

À l'évidence, il y a bien un avenir au MEDDTL.

Et s'il n'est à ce jour pas évident pour ses personnels, il l'est au moins pour UBIQUS, BEARINGPOINT, UMANIS, JOUVE, ACTIMAGE CONSULTING SAS, AUDITOIRE, CONCERTIENCE, MELET ET ASSOCIÉS, MUTANDIS CONSULTANTS, ACT ET PARTNERS INTERNATIONAL, E-SENSES, QUINTESSENCE COACHING, AD'MISSIONS, COERIAL INTELLIGENCE COLLECTIVE, VIVACCI, INTERACTIONS SARL, KAHLER COMMUNICATION FRANCE, OBIFIVE, THEMA CONSULTANTS, HOMERA, RIGHT MANAGEMENT SAS, CÉGÉKA DÉVELOPPEMENT, ATOUT DÉVELOPPEMENT, FORTHOMME ET ASSOCIÉS, INTERNATIONAL MOZAIK, KIOR MANAGEMENT, TONIKA CONSULTING, MONTGOMERY CONSEIL, LEROY CONSULTANTS GROUPE BPI, CAPGEMINI CONSULTING, TRAJECTIVES, etc...

Pour dénoncer ces gabegies, un seul expert à consulter :
LA FEETS-FO !

Et un réseau à ta disposition :
les Syndicats nationaux FO et leurs délégués !